

Québec, le 12 mai 2010

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du Leader parlementaire
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Suite au dépôt d'une pétition par le député de Borduas le 23 mars dernier concernant les modifications proposées au régime pédagogique, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pascal Bernier
Directeur

RÉPONSE À LA PÉTITION CONCERNANT LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire s'inscrit dans la volonté du gouvernement de donner au réseau scolaire une plus grande marge de manœuvre sur le plan de l'organisation scolaire, notamment pour la mise en place de projets éducatifs particuliers, comme en sports ou en arts.

Suite à la période de consultation de 45 jours, certaines modifications ont été apportées au projet de règlement tel qu'il a été présenté dans la *Gazette officielle*. Afin de prendre en compte les nombreux commentaires reçus, tout en conservant notre objectif de donner de la souplesse au réseau scolaire, nous avons réintroduit l'article 19 qui prévoit les jours de congé des élèves tout en permettant, avec l'autorisation des parents, que des services éducatifs soient dispensés les samedis et les dimanches. De plus, le calendrier scolaire continuera d'être calculé en termes de jours de présence à l'école sur une base annuelle, soit 180 jours par année.

Concernant l'enseignement religieux dans les écoles privées du Québec, il est important de rappeler que celles-ci peuvent déjà enseigner, en plus des cours obligatoires prévus au Régime pédagogique, des cours de religion. Ce droit est protégé par le Charte des droits et libertés et il n'y a donc aucune porte ouverte qui mènera vers une confessionnalisation de l'école publique québécoise.



MICHELLE COURCHESNE
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport